

Plantes exotiques envahissantes

Robinia pseudoacacia L.



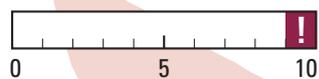
Nom français : Robinier faux-acacia

Famille : Fabacées (ou Légumineuses)

Origine : Est des Etat-Unis

FICHE INFO

Degré d'urgence
de la lutte à mener (10 = max.)



**Cette espèce figure
dans la liste noire**

Liste des néophytes de Suisse posant des problèmes du point de vue de la protection de la nature et/ou de la santé humaine et dont les effets négatifs sur l'environnement sont démontrés.



Michel Vauthier



Michel Vauthier



Claudia Steinacker

Arbre à feuilles caduques pouvant atteindre 25 mètres de haut.



Ecorce : profondément crevassée, gris-brun. Lisse chez les jeunes arbres, elle se creuse rapidement en un réseau de crevasses sinueuses.



Rameaux : fortement épineux, exceptés ceux portant les fleurs.



Feuilles : alternes, composées- pennées, à 7-21 folioles ovales.



Fleurs : blanches, odorantes, en grappes pendantes de 10-20 cm.

Fruits : longs de 4-10 cm, sous forme de gousses sèches pendantes, glabres.

Date de floraison

janv
fév
mars
avril
mai
juin
juil
août
sept
oct
nov
déc

Cet arbre est facilement reconnaissable



Biologie de l'espèce

Caractéristiques écologiques

Son caractère pionnier et sa résistance à la sécheresse lui permettent de coloniser facilement des lieux dénudés ou des prés secs, mais également des zones alluviales, clairières, bords de chemins, terres incultes et endroits rocheux.

Modes de reproduction-dissémination

Forte capacité de germination, de croissance (peut atteindre 2 m de hauteur en 1 année), de drageonnement depuis les racines et de rejets de souches. Les graines restent viables dans le sol pendant au moins 10 ans.



Espèce proche

Sophora japonica

Robinia pseudoacacia ne peut pas être confondu avec une autre espèce, sauf peut-être avec *Sophora japonica* (originaire de Chine). Ce dernier se différencie bien du Robinier par ses folioles pointus à l'extrémité et l'écorce presque lisse. Il ne porte pas d'épines et les jeunes rameaux sont verts.



Sophora japonica



Danger

sur les espèces indigènes

La densité des populations le long des cours d'eau et des zones alluviales concurrence les espèces héliophiles (" qui ont besoin de soleil pour pousser ") de petite taille. Son envahissement conduit à une banalisation très marquée de la flore et à un appauvrissement net de la biodiversité.

sur le milieu

Ses nodosités racinaires fixent l'azote, provoquant un enrichissement du sol. Par conséquent, ce phénomène entraîne une modification de la végétation de sols maigres. Le Robinier élimine les espèces pionnières indigènes grâce à sa forte capacité de colonisation et couvre rapidement de grandes surfaces.

sur les activités humaines



Il peut s'avérer toxique si on ingère l'écorce, les graines ou les feuilles. Les fleurs sont quant à elles comestibles.

Envahissement par Robinia pseudoacacia



Mesures de lutte

- Une coupe suivie de coupes des rejets 2 fois par année sur plusieurs années peut tuer le pied
- Arrachage ou fauche des jeunes semis
- L'application d'un herbicide (type glyphosate) sur la souche peut s'avérer efficace (utilisation selon les règlements en vigueur)



D'autres techniques (dessouchages, arrachages) risquent de favoriser la repousse

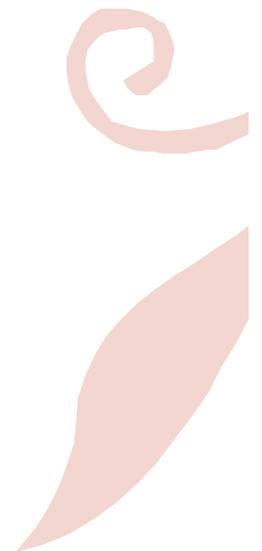


S. Baucinat



Michel Vauthier

Repousses de Robinia pseudoacacia le long des chemins





Historique et distribution

Provenance et évolution

Importé en Europe en 1601, il a ensuite été largement diffusé dans le reste du monde pour ses qualités d'espèce ligneuse à croissance rapide, stabilisatrice de substrats instables et améliorante du sol, avec comme conséquence l'envahissement de tous les terrains ouverts où il se trouve.

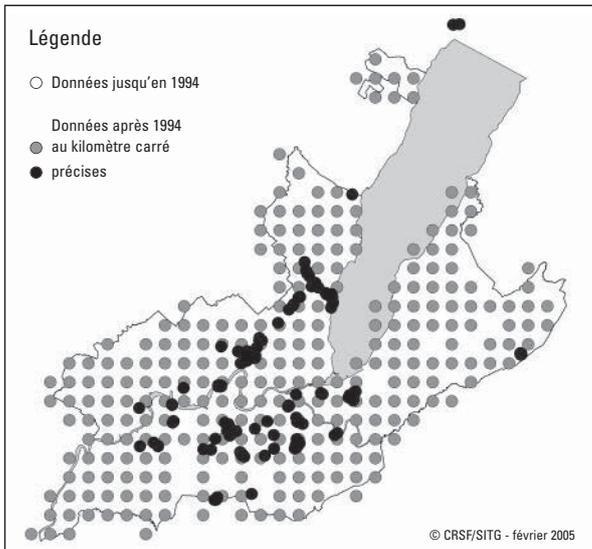
Distribution actuelle générale et locale

Europe L'espèce montre un comportement envahissant surtout dans les zones méditerranéennes.

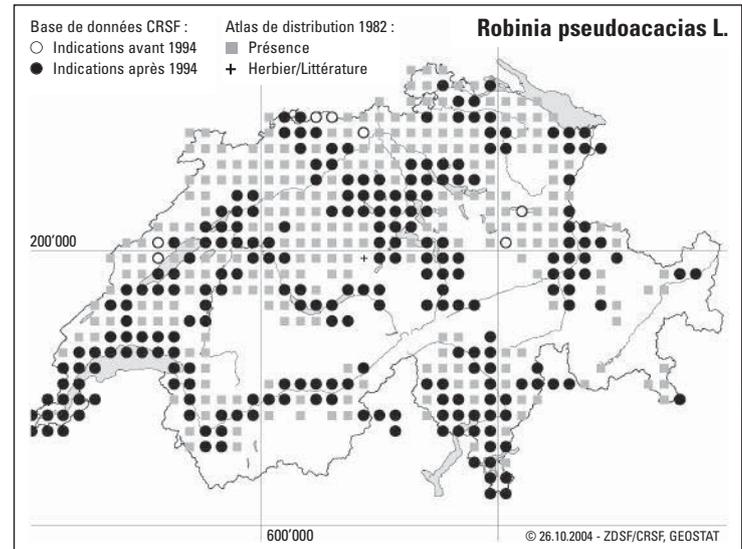
Suisse Présent dans presque tous les cantons, particulièrement au Tessin (région chaude).

Cartes de distribution

Genève



Suisse



Résultats de l'enquête sur les néophytes envahissantes de la Commission suisse pour la protection des plantes sauvages.

Information à l'attention des communes et des services de l'Etat de Genève.
Plantes exotiques envahissantes -
Recommandations et techniques de lutte
Robinier faux acacia
(*Robinia pseudoacacia*)

Robinier faux acacia (*Robinia pseudoacacia*)

Recommandations :

Le canton recommande la lutte **systématique** dans les conditions suivantes :

- Le long des routes et sur les talus avoisinants, afin d'éviter la propagation de la plante le long des axes routiers.
- Dans les prairies maigres et les zones naturelles sensibles, où la plante, en fixant l'azote dans le sol (enrichissement), peut modifier les conditions écologiques du sol.

Le canton recommande également la lutte **dans la mesure du possible** dans les conditions suivantes :

- Le long des cours d'eau et des lacs, où cette espèce peut se répandre facilement, modifier les conditions écologiques du sol, et gêner l'accès en formant des peuplements denses et épineux.

Le robinier fait partie de la famille des fabacées (légumineuses). Ses racines comportent des nodosités où l'on trouve des **bactéries fixatrices de l'azote, qui enrichissent le sol**. C'est pourquoi, dans son aire d'origine (USA) cette plante a souvent été utilisée pour revitaliser des sites miniers abandonnés. C'est cette même caractéristique qui pose problème dans les zones envahies. L'enrichissement du sol bouleverse l'équilibre écologique, en favorisant les espèces nitrophiles et en chassant les espèces préférant les sols maigres. **L'action du robinier peut également favoriser d'autres espèces envahissantes**, qui sont souvent très performantes dans les sols riches. C'est pourquoi il est important de lutter contre cette espèce dans les milieux sensibles (réserves, prairies maigres,...).

On peut également noter que toutes les parties de la plante (y compris les graines) sont toxiques pour l'homme. Bien que le risque d'ingérer cette plante soit faible, il est néanmoins existant.

Cette espèce a pourtant des qualités, notamment une bonne consolidation des berges (système racinaire performant), et un bois d'excellente qualité, rarement attaqué par les phytophages. C'est pourquoi il est encore couramment utilisé, et n'est pas considéré comme une plante problématique par beaucoup d'intervenants.

Au vu des problèmes environnementaux et d'entretien qu'il peut poser (peuplements denses et monospécifiques, forte reproduction végétative, déséquilibre du sol,...), la gestion et l'utilisation du robinier mériterait d'être considérée avec soin.

Techniques de lutte :

Les techniques de lutte suivantes sont recommandées :

1) Lutte mécanique



- Arrachage manuel

Où? Sur les terrains nouvellement infestés, aux alentours des arbres adultes, partout où l'on trouve des **semis** et des **jeunes plantules**.

Quand? Dès la germination, jusqu'à avant la formation des graines. L'arrachage lorsque le sol est légèrement humide est beaucoup plus facile que sur sol sec.



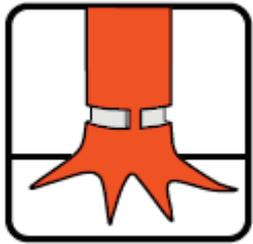
Cette mesure de lutte n'est applicable que sur les semis et les plantules de l'année, qui ne doivent pas être confondus avec les drageons issus d'arbres adultes alentours.

Le matériel végétal arraché doit être incinéré, et non pas composté.

- Annelage du tronc

Où? Sur les arbres adultes, ou les arbustes trop gros pour être arrachés.

Quand? **Au début de l'été** quand les réserves racinaires de l'arbre sont basses.



L'annelage consiste à entailler et écorcer le tronc de l'arbre (près du sol) jusqu'au cambium, **sur une largeur de 3 à 5 cm**, et **sur 80 à 90 % de la circonférence de l'arbre**. Il est important de laisser une petite partie de l'écorce intacte, sinon l'arbre peut réagir en drageonnant violemment. L'arbre ne peut ainsi plus accumuler de réserves dans ses racines. Le peu d'énergie restant dans les racines est consommée au printemps suivant. L'annelage du tronc peut alors être complété sur toute la circonférence du tronc, avec un risque amoindri de production de drageons. L'arbre meurt et peut être abattu. Attention aux chutes d'arbre ou de branches possibles après l'annelage.

- Coupe de l'arbre

Où? De préférence sur des petites infestations de nouvelles pousses. Éventuellement sur des arbres adultes, ou des arbustes trop gros pour être arrachés.

Quand? **Au début de l'été** quand les réserves racinaires de l'arbre sont basses.



La coupe de l'arbre peut être efficace sur des petites infestations, où les plantes sont encore jeunes. Une coupe, suivie de coupes des rejets **au moins deux fois par an**, et **répétée sur plusieurs années** peut épuiser les plantes plus grosse, ou tout au moins limiter leur expansion. Cette technique sera d'autant plus efficace si elle est combinée avec une plantation ou un semis dense d'espèces indigènes produisant un fort ombrage, car **le robinier supporte mal l'ombre**. Une coupe unique conduit à une forte production de drageons, et devrait être

évitée, sauf si combinée avec un traitement chimique. **On préférera dans la mesure du possible l'annelage du tronc.**

2) Lutte chimique

- Pour tout usage de produits phytosanitaires, respecter la législation. A ce propos, **consulter la 1^{ère} partie de ce document.** **Les substances actives sont mentionnées ici à titre d'exemple.** On trouvera des informations supplémentaires sur ces substances dans les Remarques préalables en début de ce document.



- Application foliaire

Où? Sur les rejets et les drageons issus d'arbres coupés ou endommagés.

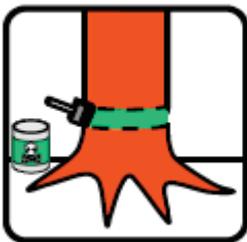
Quand? Dès que le feuillage de l'arbre est pleinement développé (**juin – septembre**).

Cette méthode est limitée dans le temps (développement du feuillage) et nécessite de transporter un volume de produit dilué important. Il est recommandé d'ajouter un surfactant au mélange à appliquer, pour éviter que le produit ruisselle trop. Appliquer le produit sur toutes les feuilles, sur les tiges vertes, sur les repousses et les drageons. La méthode n'est guère utilisable sur des arbres adultes en raison de leur taille et du volume du feuillage. **Préférer dans la mesure du possible les méthodes exposées ci-dessous.**

Substance active
Glyphosate

Dosage
>10 %

Diluant
Eau + surfactants



- Imprégnation de l'écorce

Où? Sur des arbres d'un diamètre maximal de 20 cm, dans les endroits où il faut éviter la dérive du produit sur la végétation environnante.

Quand? Au début du **printemps**, en **été**.

Cette méthode permet de réduire le volume de produit transporté, et évite la dérive de l'application sur les plantes environnantes. Utiliser un mélange herbicide/huile (minérale ou végétale). Avec un vaporisateur, appliquer le mélange sur la base du tronc, sur une bande de **20 cm** de large, et sur toute la circonférence du tronc. Augmenter la largeur de la bande sur les arbres les plus gros. L'herbicide traverse l'écorce et est absorbé par l'arbre.

Substance active
Triclopyr

Dosage
Printemps 20%
Eté 10%

Diluant
Huile spéciale

2,4-D

10-15%

Huile spéciale

- Application sur souches



Où? Dans le cas où l'on souhaite abattre les arbres, et où l'usage d'herbicides est autorisé (augmente l'efficacité de la coupe).

Quand? Durant la période de croissance de la plante (efficacité diminuée à partir de l'automne).

Dans les **5 à 15 minutes** suivant l'abattage de l'arbre (pour éviter la cicatrisation), appliquer un mélange herbicide/huile sur toute la surface de la souche, en débordant également sur les bords. L'application peut se faire au vaporisateur, ou au pinceau dans les cas où la dérive du produit doit absolument être évitée. Cette méthode assure une distribution directe du produit dans les racines.

Substance active

Glyphosate
Triclopyr
2,4-D

Dosage

10-15% (printemps)
>15%
4-10%

Diluant

Eau + surfactant
Huile spéciale
Huile spéciale ou eau

3) Autre méthodes



- Concurrence végétale

Le robinier supporte mal l'ombre et la concurrence. Une plantation ou un semis dense aux alentours des zones envahies (et surtout sur les sols nus), ou autour des plantes subissant un traitement, pourrait gêner ou réduire son expansion.

- Lutte intégrée

La pratique montre qu'une **combinaison de plusieurs des méthodes évoquées ci-dessus** se révèle souvent plus efficace qu'une seule méthode appliquée tout le temps. Ainsi un traitement à l'herbicide sera plus efficace sur une plante déjà affaiblie par une coupe que sur une plante entière et saine.

